

Liste “UNITÉ ET RESPECT DES SINGULARITÉS SCIENTIFIQUES EN STAPS”

Pour la mandature 2024-2028, notre liste s’engage autour d’enjeux partagés avec la liste **SNESUP-FSU** :

Enjeux nationaux :

- maintien du CNU, de ses missions d’attribution de qualification, d’avancement de grade, de CRCT, et de consultation pour les primes et le repyramidage
- défense du statut national des enseignant·e·s-chercheur·e·s
- prise en compte des disparités de conditions d’exercice du métier selon les universités et des inégalités produites sur les carrières

Enjeux propres à la 74^e section du CNU :

- défense de la pluridisciplinarité de la section des STAPS
- reconnaissance et protection de la diversité des cultures scientifiques constitutives de la section

La liste **Unité et respect des singularités scientifiques en STAPS** est soutenue par six sociétés savantes :

- l’Association Francophone pour la Recherche en Activités Physiques et Sportives (**AFRAPS**)
- l’Association pour la Recherche sur l’Intervention en Sport (**ARIS**)
- la Société Française d’Histoire du Sport (**SFHS**)
- la Société Francophone de Philosophie du Sport (**SFPS**)
- la Société Savante de Management du Sport (**S2MS**)
- la Société de Sociologie du Sport de Langue Française (**3SLF**)

Elle pose la **pluridisciplinarité comme principe structurant des STAPS** et s’inscrit dans la continuité des actions menées par les élu·es de la liste du même nom durant la précédente mandature.

Le **respect de la pluralité et des singularités des cultures scientifiques**, tout comme l’affirmation de la spécificité des contenus de formation par filière, sont les garants d’un adossement mutuel entre formation et recherche.

Prenant acte des avancées notables réalisées lors de la **dernière mandature**, notre liste d’union a pour ambition de **poursuivre collectivement le travail** d’élaboration et de formalisation de critères d’évaluation cohérents avec les recommandations soutenues par les agences d’évaluation et de financement, les universités et grands organismes, aux échelons national et européen¹.

Pour le collège A :

Bastien Soulé (Lyon 1), Jean-Christophe Lapouble (Poitiers), Daphné Bolz (Rouen Normandie), Thierry Michot (Brest), Pierre-Olaf Schut (Gustave Eiffel), Claire Perrin (Lyon 1), Guillaume Bodet (Lyon 1), Cécile Collinet (Gustave Eiffel), Nathalie Gal-Petitfaux (Clermont Auvergne), Jean-François Loudcher (Bordeaux), Guillaume Escalié (Bordeaux), Anaïs Bohuon (Paris Saclay), Julien Fuchs (Brest), Oumaya Hidri-Neys (Artois), Charles Dudognon (Limoges), François Potdevin (Lille)

Pour le collège B :

Jean Bréhon (Artois), Mélanie Perez (Le Mans), Sébastien Laffage-Cosnier (Franche-Comté), Yannick Lémonie (CNAM), Philippe Liotard (Lyon 1), Sabine Chavinier-Réla (Limoges), Carine Erard (Bourgogne), Hélène Joncheray (INSEP et Paris Cité), Clémence Perrin-Malterre (Savoie Mont Blanc), Sylvain Ville (Jules Verne Picardie), Sarah Mischler (Strasbourg), Clément Llena (Lille), Denis Jallat (Strasbourg), Christelle Marsault (Strasbourg), Yan Dalla Pria (Paris Nanterre), Cyril Polycarpe (Franche-Comté), Nathalie Leroux (Paris Nanterre), Pascal Charitas (Paris Nanterre), Anne-Sophie Sayeux (Clermont Auvergne), Jean-Nicolas Renaud (ENS Rennes), Bénédicte Vignal (Lyon 1), Isabelle Joing (Lille)

¹ Notamment la CoARA (Coalition for Advancing Research Assessment) signée par le Hcéres, l’ANR, le CNRS, l’ERC, etc.

Aussi, elle se propose :

- de **procéder en priorité à une évaluation qualitative des travaux, par des pairs au sein de chaque discipline**, à travers la lecture systématique des principales productions et des rapports de soutenance (doctorats et HDR) ; ce sont les conditions de l'expertise dont ils ont fait l'objet qui permettent l'appréciation des articles dans des revues à comité de lecture, des chapitres d'ouvrage et monographies ;
- de **se doter d'outils stabilisés**, tels que des référentiels pluriels adaptés à la diversité disciplinaire, permettant à l'ensemble des chercheur·es en STAPS d'élaborer une stratégie de publication cohérente et éclairée, pour **plus de transparence et davantage d'égalité** vis-à-vis des qualifications et des primes ;
- de mobiliser de manière raisonnée et seulement subsidiaire les outils bibliométriques dont les effets néfastes sont largement documentés ;
- de prendre en compte, lors de l'évaluation des dossiers, le **rayonnement scientifique** d'un·e enseignant·e-chercheur·e aux niveaux régional, national et international, **sous différentes formes** (conférences invitées, articles de vulgarisation, rapports de recherche, etc.) et en valorisant l'inscription dans des projets pluridisciplinaires.

Nous entendons aussi veiller à la prise en compte d'un **investissement équilibré dans toutes les dimensions des fonctions** qui incombent aux enseignant·es-chercheur·es au sein de leur établissement, de leur composante et de leur unité de recherche :

- diversité des enseignements dispensés (niveaux, formes pédagogiques, investissement dans la préparation aux concours) ;
- degré d'implication dans les tâches collectives associées à la recherche (responsabilités de laboratoire ou d'équipes, animation scientifique, activités éditoriales, participation à des jurys de thèse et comités de sélection, expertises, etc.) ;
- degré d'implication dans des tâches collectives liées à l'enseignement (responsabilités pédagogiques et/ou administratives, participation aux instances universitaires, fonctions électives, etc.).

La **pluralité des expériences** (participation à différentes équipes et unités, mobilité entre universités) doit aussi être **valorisée** en ce qu'elle est susceptible de procurer une ouverture et un enrichissement pour les structures. Cet élément d'appréciation, comme ceux exposés au préalable, sont cependant à **considérer à l'aune des inégalités de genre** auxquelles expose l'exercice du métier d'enseignant·e-chercheur·e (disparités en termes de carrières, inégalités d'accès aux responsabilités, etc.).

Plus largement, la question des **équilibres entre disciplines** constitutives de notre section (qu'il s'agisse de qualification, promotion, primes, CRCT ou repyramidage) sera au cœur des préoccupations de notre liste. À ce propos, le CNU doit être soucieux de la fonction de **rééquilibrage dévolue à la procédure de repyramidage**, afin que celle-ci n'accroisse pas les inégalités (disciplinaire, genrée) et atteigne l'objectif d'un accès offert au statut de professeur pour les collègues ayant des carrières longues, marquées notamment par des engagements collectifs soutenus.

En termes de **bien-être et de santé** au travail, il y a également un enjeu fort à assurer des dynamiques de carrière positives, quel que soit le corps, notamment pour les collègues dont les investissements professionnels soutenus cadrent mal avec le système d'évaluation académique. Cela commence, chez les jeunes chercheur·es, par la prise en compte des conditions particulières de réalisation des doctorats, et surtout par une vigilance renforcée quant aux situations de début de carrière dans un autre secteur que l'Université et de précarité rencontrée avant leur réelle titularisation dans l'ESR.

Les représentant·es de la liste *Unité et respect des singularités scientifiques en STAPS* s'engagent à **promouvoir une conception des STAPS en mesure de préserver et de renforcer leur spécificité et leur richesse**. Celles-ci sont marquées par la réunion originale de différentes disciplines scientifiques ayant pour point commun d'étudier, sous des angles pluriels, le mouvement corporel et les pratiques physiques, sportives et artistiques ainsi que les contextes sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans lesquels ils s'inscrivent.